
Norme internationale



5320

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Parquet en bois massif — Classification des lames en sapin et épicéa

Solid wood parquet — Classification of fir and spruce strips

Première édition — 1980-05-01

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5320:1980](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d017c52-daaa-44d1-9412-a31ef78a2aa4/iso-5320-1980)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d017c52-daaa-44d1-9412-a31ef78a2aa4/iso-5320-1980>

CDU 674-42 : 69.025.351.3 : 620.191

Réf. n° : ISO 5320-1980 (F)

Descripteurs : produit en bois, plancher en bois, lame à parquet, bois scié, bois de sapin, bois d'épicéa, classification.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5320 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 99, *Bois semi-manufacturés*, et a été soumise aux comités membres en juillet 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

ISO 5320:1980

Afrique du Sud, Rép. d'	Corée, Rép. de	Roumanie
Allemagne, R.F.	Espagne	Tchécoslovaquie
Brésil	Hongrie	Yougoslavie
Bulgarie	Inde	
Canada	Mexique	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

France
Italie
Norvège

Parquet en bois massif — Classification des lames en sapin et épicéa

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale établit la classification suivant leurs qualités, des lames à parquet en sapin et épicéa massifs, non assemblées.

2 Référence

ISO 1072, *Parquet en bois massif — Caractéristiques générales.*

3 Fabrication, spécifications, conditions de livraison

3.1 Les règles de fabrication, les spécifications et les conditions de livraison sont fixées par l'ISO 1072.

3.2 Les dimensions minimales et les longueurs moyennes pour les livraisons en longueurs non déterminées, doivent faire l'objet d'un accord entre les parties intéressées.

3.3 Les lames à parquet en sapin et épicéa massifs peuvent être traitées de manière à protéger efficacement toutes les parties de la lame susceptibles d'être attaquées par les insectes, sans nuire à leur emploi ultérieur, à la présentation du parquet, ou à son entretien.

4 Classification

4.1 Les lames à parquet en sapin et épicéa massifs ne doivent pas comporter plus de défauts que ceux spécifiés en 4.5, pour chaque classe de qualité.

4.2 Les lames à parquet en sapin et épicéa massifs se répartissent en trois classes de qualité :

★ ★ ★
★ ★
★

4.3 Les lames comportant plus de défauts qu'il n'en est admis dans la dernière classe (★) ne doivent pas être livrées ni sous le nom de «lames à parquet ISO en sapin [ou en épicéa] massif», ni sous une autre dénomination susceptible de prêter à confusion avec l'une des classes citées.

4.4 Les lames totalement exemptes de défauts ne sont pas concernées par la présente classification.

4.5 Les trois classes doivent correspondre aux conditions spécifiées dans les tableaux 1, 2 et 3.

Tableau 1 – Caractéristiques générales

Défauts du bois ou de sciage		Classes		
		***	**	*
Pourriture et échauffure		néant		
Grain		régulier		tous grains admis
Inclinaison du fil		fil sensiblement rectiligne et parallèle à l'axe de la pièce inclinaison du fil ne dépassant pas 10 %		
Imperfections de rabotage (portions non rabotées et traces de raboteuse)	en parement et sur rives	néant (par examen à l'œil nu) admissibles, localisées, ne dépassant pas 0,2 mm de profondeur		
	sur languette	admissibles au maximum sur 20 % sur 30 % de la longueur et de la largeur ne dépassant pas 0,2 mm de profondeur		
	en contre-parement	0,3 mm	0,5 mm	1,0 mm
Ondulations de rabotage	en parement	admissibles ayant une profondeur maximale de 0,2 mm		
	en contre-parement	admissibles		
Languette incomplète		admissible au maximum : sur 1/3 de la longueur sur 1/2 de la longueur à condition que la largeur de la languette ne descende pas au-dessous de 3 mm		

Tableau 2 – Parement

Défauts du bois		Classes		
		***	**	*
Traces de moelle		néant	admisses sous forme de traces interrompues, ne dépassant pas, en longueur 20 mm 30 mm si elles ne présentent pas des fissures	
Ronce		néant	admise, légère	
Colorations	rosâtres	néant		
	bleuâtres	néant	admisses si elles ne résultent pas d'altérations dues à des agents biologiques	
	brunes	néant		
Fentes	gerces	admisses		
	non traversantes	néant	admisses non ouvertes de longueur maximale 20 mm ne dépassant pas, en profondeur, 1 mm	admisses non ouvertes ne dépassant pas en longueur la largeur de la pièce 2 mm
	traversantes	néant		
	roulures	néant		
Entre-écorce et gélivures		néant		
Nœuds ronds et ovales	très petits	admis en nombre illimité, à condition que leur diamètre ne dépasse pas : 2 mm pour les nœuds sains 1 mm pour les nœuds noirs		
	adhérents ou partiellement adhérents	néant	admis trois nœuds sains, chacun d'eux ne dépassant pas 15 mm de diamètre	ne dépassant pas 20 mm de diamètre
	noirs, non adhérents ou éclatés	néant		admis, ne dépassant pas 20 mm de diamètre
Nœuds traversants et nœuds doubles (moustaches)		néant		
Trous de vers		néant		
Poches de résine		néant	admisses, ne dépassant pas, en longueur, 20 mm 30 mm	
Zones humides		admisses		
Flache		néant		
Défauts non mentionnés		néant		

NOTE – Le nombre de défauts indiqués dans le tableau 2, admis simultanément sur le parement de la pièce ne doit pas dépasser :

- 2 défauts pour la classe ***
- 3 défauts pour la classe **
- 4 défauts pour la classe *

Tableau 3 – Contreparement, bouts et rives

Défauts du bois		Classes		
		***	**	*
Traces de moelle		néant	admises sous forme de traces interrompues si elles ne présentent pas des fissures	admises
Ronce		admise		
Fentes	gerces	admises		
	non traversantes	admises, ne dépassant pas en profondeur 4 mm		
	traversantes	néant		
Nœuds rond et ovales	sains de coloration normale même plus foncée	20 mm	30 mm	
	noirs, adhérents, non adhérents ou éclatés	10 mm	admis, à condition que le diamètre ne dépasse pas 20 mm	
Flache		20 %	30 %	40 %
Défauts non mentionnés		admis s'ils ne nuisent pas à la solidité et à la durabilité du parquet		

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5320:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d017c52-daaa-44d1-9412-a31ef78a2aa4/iso-5320-1980>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5320:1980

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7d017c52-daaa-44d1-9412-a31ef78a2aa4/iso-5320-1980>